

L'Echo du Roannais

ET DU CENTRE

ADMINISTRATION
ANNONCES
ET RÉDACTION
Cours de la République
à l'imprimerie FERLAY.

ABONNEMENTS:
ROANNE
Trois mois . . . 5 fr.
Six mois . . . 9 fr.
Un an . . . 18 fr.

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN
Paraissant le soir à Roanne, avec les
dépêches de la journée.

ABONNEMENTS:
DÉPARTEMENTS
Trois mois . . . 6 fr.
Six mois . . . 10 fr.
Un an . . . 20 fr.

ANNONCES:
A LYON, Agence V. Fournier, 11, rue
Confort (pour dép. Saône-et-Loire, Ain, Rhône,
Isère, et arrond. de St-Etienne et Montbrison).
L'AGENCE HAVAS, place de la Bourse, 8,
et l'AGENCE AUBOING et Cie, place de la
Bourse, 10, sont seules chargées, à Paris de
recevoir les annonces.

NATIONALE OU RÉPUBLICAINE

Comme tous les ans, à pareille époque, grande discussion entre journaux républicains et journaux conservateurs sur ce point de savoir si le 14 juillet est bien une fête nationale ou simplement une fête républicaine.

La polémique nous semble oiseuse et voici pourquoi :

Aucun républicain, si enfiévré de républicanisme qu'il soit, n'a jusqu'à présent contesté aux conservateurs le titre de français ; or, à chaque élection générale, on constate l'existence de trois à quatre millions d'électeurs conservateurs, correspondant au tiers environ de la population totale de la France. A ceux-là, inutile de demander s'ils ont en horreur la date du 14 juillet 1789. Comment alors oser qualifier de fête nationale la célébration d'un anniversaire que dix à douze millions de français, pour le moins, considèrent comme une journée néfaste ?

Pour nous et, croyons-nous, pour tous les gens de bonne foi, la fête que les affiches qualifient de « nationale » est une fête purement républicaine.

Mais là ne s'arrêtent pas les polémiques. En choisissant la date du 14 juillet pour fêter la République, les républicains ont-ils eu une inspiration bien heureuse ?

Ici, nous hésitons à nous prononcer, d'abord parce que nous ne sommes pas républicain et ensuite parce qu'il nous semble que, suivant qu'on est républicain d'une façon ou de l'autre, l'opinion doit varier.

Les modérés auraient certainement préféré une date sur laquelle il n'y aurait pas eu de sang ; peut-être, il est vrai, auraient-ils été bien embarrassés à en trouver une, dans la période qui s'est ouverte le 14 juillet 1789.

Quant aux farouches, ils ne relient rien de la période révolutionnaire ; les crimes qui l'ont marquée, ne la déparent pas à leurs yeux et il ne leur déplaît pas que, les vainqueurs de la Bastille aient arrosé leur victoire de quelques massacres et l'aient couronnée de quelques têtes coupées.

A quel chiffre évaluer le nombre des républicains modérés ? Le calcul est difficile, mais il y a encore là un noyau d'une certaine importance et toujours grossissant qui ne se montre pas bien ardent à défendre la date du 14 juillet.

Quant aux farouches, même en leur adjoignant les indifférents et les ignorants, forment-ils bien une majorité ?

Et voilà que nous arrivons, par voie indirecte, à nous demander si cette fête qui se célèbre avec un enthousiasme fort variable, mais qui se célèbre dans toutes les communes de la France, comme fête nationale, a pour elle, non pas les sympathies de toute la nation, ce serait trop beau, même sous un autre régime, mais seulement l'adhésion de la moitié de la nation.

C'est une question plus qu'indiscrette ; laissons-la sans réponse ou plutôt laissons à chacun de nos lecteurs le soin de la résoudre.

Bornons-nous, pour finir, à constater l'embarras de certains de nos confrères républicains, serrés de trop près dans cette querelle par les écrivains conservateurs. En voici un qui commence ainsi sa chronique :

« Cet article paraîtra le 14 juillet. C'est-à-dire au jour de la fête, légendaire et symbolique de la liberté. Je me sers à dessein de ces deux épithètes un peu pédantes, et je les souligne, parce qu'elles sont une réponse, tout à fait suffisante, selon moi, aux articles des journaux réactionnaires qui s'époumonent à répéter que le mouvement populaire du 14 juillet fut illégal et souillé par des crimes. Ceci est accordé. Mais, à côté de l'histoire réelle, il se fait une histoire légendaire qui a plus de valeur que la vraie. »

D'où, l'histoire réelle est que le 14 jui-

let a bien été souillé par des crimes, mais que, pour obéir à la légende, qui a plus de valeur que la vérité, il faut nier qu'il y en ait eu ou tout au moins le taire.

Vrai voilà une façon commode d'arranger les choses et nous ne nous attendions pas à trouver une théorie aussi élastique dans les colonnes du XIX^e Siècle. Car c'est dans ce journal que nous avons cueilli le passage cité plus haut.

On y est moins..... tolérant, à coup sûr, pour les idées conservatrices et religieuses.

LETTRE PARISIENNE

Correspondance spéciale de l'Echo du Roannais.
Paris, le 15 juillet 1883.

La lettre que je vous ai adressée hier retraçait fidèlement la physionomie de la fête. Ce sont réellement les marchands de vins qui ont fait les principaux frais de la « Solennité nationale. » Les particuliers ont lésiné. Certaines rues étaient absolument mortes et sombres. Pas un drapeau ne pavait les fenêtres. Il n'en était pas de même il y a deux ans. Tout le monde a été frappé de la décadence des réjouissances privées. C'est à peine si quelques pochards sauvaient la situation par leurs chants bachiques entrecoupés de hoquets patriotiques. Le reste, c'est-à-dire les trois quarts des curieux était muet. Je n'ai pas entendu un seul citoyen chanter la *Marseillaise*. Par exemple je ne dois pas hésiter à reconnaître que la fête a eu un caractère carnavalesque très-prononcé. On se serait cru en plein mardi gras. Les bébés accouturés de carmagnoles rouges ou bleues et coiffés de bonnets ou de casquettes écarlates étaient innombrables. Les papas, eux, s'étaient passés autour du cou des cravates tricolores : c'était joli ! joli ! joli ! Les républicains n'étaient pas très-fiers de cette mascarade et se demandaient avec un certain ennui si le 14 juillet était destiné à rivaliser avec le mardi-gras et la mi-carême. Mais que voulez-vous ? Le peuple célèbre l'anniversaire de la prise de la Bastille et s'habitue de moins en moins à respecter les idoles de nos jacobins. Ce qui a surtout et par-dessus tout amusé hier, c'est l'illumination du Trocadéro et le feu d'artifice. L'allumage des deux cent mille becs de gaz, qui pendant une heure ont irradié le palais du Trocadéro de leurs feux n'a pas coûté moins de quatre cent mille francs, voilà tout ce que la foule a goûté. On se serait cru en pleine ère impériale ou royale. Vous rappelez-vous les catilinaires vertueuses qu'inspiraient jadis aux journalistes républicains les luxueuses fêtes des régimes monarchiques ? Dépenser deux cent mille francs pour une illumination ! combien de familles pauvres ne nourrirait-on pas avec une pareille somme ? s'écriaient nos confrères. Hier, on a gaspillé plus du double, et la presse républicaine trouve cela admirable.

Quelques bourgeois ont voulu hier, faire un mauvais parti à une dizaine d'anarchistes qui avaient arboré le drapeau noir. Certains républicains tirent de cet incident les conclusions les plus fantaisistes. A les entendre, il semblerait que le bon sens de la population parisienne suffirait désormais pour faire bonne justice des révolutionnaires. Ces conclusions sont vraiment ridicules. Nos bourgeois jacobins sont toujours très-braves quand ils sont dix mille contre un, et surtout quand leurs adversaires sont désarmés. Mais supposez que l'un des dix anarchistes eût seulement eu à la main un méchant pistolet d'arçon, pas un seul de ces bourgeois ne serait resté sur le boulevard. Tous se seraient immédiatement cachés dans leurs caves. Je les ai vus le jour où Louise Michel a promené le drapeau noir depuis l'entrée de la rue de Sèvres jusqu'à la place Maubert, et à côté d'elle un gamin de quinze ans tenait à la main un mauvais revolver rouillé. Pas un bourgeois jacobin n'a eu le courage d'approcher. Je ne me sens donc nullement rassuré par la scène d'hier. Sous la Terreur, d'après les calculs de Taine les révolutionnaires n'étaient pas plus de quatre mille à Paris. Cela les empêchait-il de guillotiner tous les jours en moyenne une centaine « d'aristocrates » ? Non ! Demain, les mêmes bourgeois qui se sont mis à cinq cents pour écharper un anarchiste, demanderont s'il le faut, l'élargissement des incendiaires de Montceau-les-Mines et des pillards du faubourg Saint-Germain. Voilà le parti bourgeois de Paris.

SAINT-FORGEUX.

ECHOS DU 14 JUILLET

A PARIS

Samedi, entre onze heures et midi, après le défilé des troupes une vingtaine d'individus ont arboré un haillon noir au bout d'un bâton et l'on fixe à l'échafaudage officiel contigu à la statue de la République, place du Château-d'Eau.

La foule s'est ruée sur les manifestants. Le nommé Couchot, tailleur, a eu la tête mutilée à coups de canne, un œil presque arraché et une oreille lacérée. Il a été conduit mourant à l'hôpital.

Un autre manifestant a dégainé une canne à épée. Il a été désarmé par la police. C'est un conducteur de tramways sans ouvrage.

Plusieurs manifestants ont été arrêtés. Ils avaient dans leurs poches d'énormes sifflets en métal.

La police a fait décrocher les drapeaux noirs, qui étaient assez nombreux et arborés surtout dans les 11^e et 12^e arrondissements.

D'autres drapeaux, ceux-là rouges, portaient l'inscription : *Amnistie*.

A ROUBAIX

Samedi soir, vers 7 heures, un groupe de trois cents anarchistes, profitant de l'agglomération de curieux attirés sur la place par les illuminations, ont tenté d'envahir l'Hôtel de Ville.

Le commissaire central, à la tête de ses agents, ayant voulu s'opposer à cet envahissement, a été frappé violemment à la tête d'un coup de canne plombée.

Un gendarme a été grièvement blessé à la cuisse.

Plusieurs brigades de gendarmerie à cheval ont repoussé les manifestants et deux compagnies de chasseurs à pied ont été envoyées de Lille pour rétablir l'ordre.

De nombreux manifestants se sont réunis de nouveau, à 3 heures du matin, boulevard Gambetta, pour protester, disaient-ils, contre le rejet de l'amnistie. Ils ont été dispersés par la gendarmerie à cheval, et se sont répandus dans les cabarets avoisinants qui étaient restés ouverts toute la nuit, à l'occasion de la fête du 14 juillet.

A 5 heures du matin, le calme était rétabli aux abords de l'Hôtel-de-Ville.

Le nombre total des arrestations opérées dans la nuit est de huit.

Parmi les individus qui ont cherché hier à envahir l'Hôtel-de-Ville, se trouvait Henri Carette, gérant du journal le *Forçat* et conseiller municipal.

Un des principaux meneurs du parti anarchiste, le nommé Bury, a été arrêté.

Dimanche à midi, deux nouvelles compagnies du 16^e chasseurs à pied sont arrivées à Roubaix.

A cinq heures du soir un assez grand nombre d'ouvriers ont envahi la grande place par groupes de 20 ou 25. Leur attitude est très-calme.

Le commissaire central a seulement une forte contusion à la tête, le coup de canne plombée qu'il a reçu ayant été amorti par son chapeau.

Les blessures du gendarme qui a été frappé à la cuisse sont assez graves.

Parmi les individus arrêtés se trouvent les nommés Pollet, qui a blessé le commissaire central ; Paul Bury, qui portait un drapeau rouge, et Charles Dejacher, qui a frappé avec un tire-point le brigadier de la gendarmerie Izette.

Bury a été trouvé porteur d'un exemplaire du journal de Lyon, la *Lutte*.

De nouvelles arrestations ont été opérées dans la journée.

A NANTES

La manifestation du 14 juillet a été spontanée, personne n'en doute ; mais en voici une preuve :

A la réception d'une lettre de M. Colombel, maire de Nantes, manifestant le *désir* de voir tous les élèves du Conservatoire assister au défilé, après la revue, le directeur, de sa meilleure plume, a composé un placard qui invitait tous les élèves à prendre part à la manifestation. Le placard a été affiché à l'entrée du Conservatoire ; dès qu'un élève se présentait pour entrer, le concierge l'arrêtait et, lui montrant du doigt le document administratif, l'invitait à le lire ; il était ainsi conçu : Les jeunes gens qui ne se rendront pas au défilé seront rayés des listes du Conservatoire. On fera préalablement l'appel dans les classes.

Une explication de la maladie de M. le comte de Chambord.

Nous trouvons dans la *Patrie* la curieuse explication suivante donnée par M. E. De-croix, spécialiste fort connu pour ses études sur l'abus du tabac.

Depuis la publication de la première dépêche annonçant que Monsieur le comte de Chambord était dans un état désespéré, j'ai lu attentivement les renseignements publiés sur les symptômes et la marche de la maladie, et j'ai constaté, non sans étonnement, que plusieurs médecins célèbres, réunis en consultation, ne pouvaient se prononcer sur la cause et la nature de cette maladie.

Bien qu'il puisse paraître extrêmement téméraire que, de Paris, je me permette de porter un diagnostic, alors que les hommes de l'art présents à Frohsdorf restent dans le doute, je prends la liberté d'émettre mon avis :

Dans les conditions ordinaires, Monsieur le comte de Chambord fume beaucoup. Pendant le repos nécessité par le « coup de fouet » qui a fait tant de bruit, il a dû fumer plus encore, afin de chasser l'ennui. La nicotine absorbée chaque jour a été plus considérable que de coutume, tandis que, par suite du manque d'exercice l'élimination était ralentie. L'organisme s'est ainsi trouvé saturé à outrance des principes toxiques du tabac. De là les effrayants symptômes qui ont mis le malade sur le bord de la tombe.

Depuis vingt-quatre ans que je m'occupe et me préoccupe des ravages causés dans les organes et les fonctions par l'habitude insensée du tabac, ce n'est pas la première fois que j'ai connaissance d'accidents analogues. Je puis citer notamment le général Brincourt, puis deux officiers, dont l'un était si mal qu'il a reçu les derniers sacrements. Ils ont recouvré la santé à la suite de l'abjuration du tabac.

Mon diagnostic est donc : *Empoisonnement nicotique*. Voici maintenant mon pronostic :

Voici l'apparition des symptômes alarmants de la maladie : Monsieur le comte de Chambord ayant cessé de fumer, les principes toxiques du tabac n'ont plus été absorbés, tandis que l'élimination de ceux qui étaient accumulés dans les organes a continué de s'effectuer lentement.

La quantité de poison diminuant progressivement, une amélioration se manifeste lentement. Cette amélioration continuera, si toutefois la muqueuse stomacale n'est pas lésée au point de ne pouvoir récupérer ses fonctions ; mais, en ce cas, la mort ne sera pas causée par la nicotine : elle sera due aux altérations déterminées par ce toxique.

A défaut de contre-poison efficace, les sudorifiques, les diurétiques, les évacuants, les bains sont indiqués, lorsque l'état général le permet. Le plus souvent l'expectation suffit. — Chez le général Brincourt, c'est le lait qui a été l'aliment reconstituant de son estomac délabré.

Si Monsieur le comte de Chambord veut vérifier l'exactitude de mon diagnostic, il lui suffira, lorsqu'il sera guéri, de se remettre à fumer comme par le passé. Il ne tardera pas à ressentir de nouveau les souffrances actuelles. Si au contraire il renonce au tabac, ces souffrances ne se renouvelleront pas.

INFORMATIONS

Une rencontre au pistolet a eu lieu hier matin, au parc de Saint-Cloud, entre M. Laguerre, avocat, et M. Henri Deloncle. Une balle a été échangée sans résultat.

Le journal socialiste le *Proletaire*, organe des révolutionnaires dits « possibilistes », qui s'était transformé de feuille hebdomadaire en feuille quotidienne, renonce, après un mois de publication quotidienne, à cette forme, et redevient hebdomadaire.

Il avoue que c'est l'insuffisance des ressources qui l'oblige à cette mesure et il déclare, d'ailleurs, que cet échec ne saurait décourager le parti ouvrier.

M. Cendre, directeur de la construction des chemins de fer, est désigné pour assister M. le ministre des travaux publics dans la discussion relative aux conventions.

La municipalité républicaine d'Etoile (Drôme) a supprimé le traitement du deuxième vicaire de la paroisse. Le curé, M. l'abbé Clandon, a fait un appel à ses paroissiens,

qui lui ont généreusement répondu. Le traitement du deuxième vicaire est assuré.

LE CHOLÉRA EN ÉGYPTÉ

Samedi, il y a eu 51 décès cholériques à Mansourah, 3 à Talka, 7 à Chirbine, 2 à Léta et 5 la nuit dernière à Ghizeh, à trois kilomètres du Caire.

Plusieurs cas de décès suspects ont été d'ailleurs signalés à Boulacq, faubourg du Caire.

Le choléra a éclaté à Belkas et à Chobar, près de Tantah.

L'épidémie continue à sévir avec force à Mansourah, particulièrement.

Onze soldats et un officier du cordon sanitaire de cette ville ont été atteints du fléau.

Le colonel commandant le cordon s'est enfoncé à Mahallej. Il a été mis en état d'arrestation, et un officier anglais a été investi du commandement à sa place.

LE CANAL DE SUEZ ET LES ANGLAIS

On télégraphie de Londres, que M. Childers a reçu samedi une députation de la Chambre de commerce et lui a déclaré que M. Gladstone avait conclu avec M. de Lesseps le meilleur arrangement possible sur la question du canal de Suez, compagnie actuelle qui jouissait d'un privilège exclusif.

Cependant le surexcitation produite par l'arrangement sus-mentionné ne fait que s'accroître. Les difficultés deviennent sérieuses. Un courrier de cabinet vient de partir pour Paris.

L'Observer annonce que M. Gladstone fera aujourd'hui à la Chambre des communes une déclaration importante concernant l'arrangement provisoire intervenu entre le gouvernement anglais et la Compagnie du canal de Suez.

L'Observer se prononce contre la ratification par le Parlement. Il dit que l'arrangement intervenu représente le maximum de ce que l'Angleterre peut obtenir par une politique conciliatrice, mais qu'il vaut mieux ne pas changer ce qui existe.

Nos voisins d'outre-manche nous semblent vouloir abuser d'une façon odieuse de notre décadence et notre isolement en Europe.

Il est évident aujourd'hui qu'ils considèrent le canal de Suez comme une annexe de l'Égypte et qu'ils veulent le placer sous leur domination exclusive.

AFFAIRES DU TORKIN

Suivant une dépêche adressée de Hong-Kong le 13 juillet au Standard, un corps chinois de 3,000 hommes actuellement à Canton, aurait reçu l'ordre de partir pour Camchan.

SÉNÉGAL

La maison Maurel et Prom de Bordeaux adresse la communication suivante :

« M. Butès, capitaine de notre vapeur *Le Richelieu*, annonce son passage à Sainte-Croix-de-Ténériffe, à la date du 2 courant. Il ajoute que l'état sanitaire des troupes embarquées en Grèce sur son navire est relativement bon et que tout va bien. »

Le *Richelieu* avait été arrêté par le gouverneur intérimaire du Sénégal pour aller chercher, sur l'île Tood, la colonne Borgnis-Desbordes, qui subissait une quarantaine, et l'amener directement à Bordeaux.

MADAGASCAR

D'après les nouvelles télégraphiques reçues de Natal par MM. Donald Currie et Co, leur vapeur *Aynouth Castle* serait arrivé en vue de Tamatave, le 26 juin.

A son arrivée, il aurait été abordé par des

officiers de marine français appartenant au vaisseau amiral, qui auraient informé le capitaine de l'occupation de Tamatave par les Français. Les officiers auraient, en outre, déclaré que désormais, vu le blocus, toutes les communications maritimes ne pourraient être faites que par leur entremise.

Les officiers auraient aussi signifié au capitaine qu'il ne serait accordé qu'à lui seul la permission de débarquer et qu'il serait défendu aux passagers de mettre pied à terre; que, de plus, le débarquement de la cargaison ne saurait être opéré que contre paiement des droits de douane.

Enfin, s'il faut en croire la dépêche particulière de MM. Donald Currie, le courrier à destination de l'intérieur aurait été réclamer par l'amiral français et celui à destination de l'extérieur, rédigé sous son contrôle.

Les passagers et la cargaison à destination de Madagascar auraient finalement été transportés à l'île Maurice et débarqués sur la côte.

ÉTRANGER

Allemagne.

Ces jours derniers, un vaisseau cuirassé allemand portant le pavillon du vice-amiral, rencontra dans la mer du Nord un cuirassé norvégien, également monté par un vice-amiral. Aux saluts d'usage donnés par le vaisseau allemand le navire de guerre norvégien ne répondit pas.

Après avoir laissé s'écouler le délai réglementaire, l'officier allemand ordonna à son équipage de se préparer au combat, puis il envoya à son adversaire une embarcation portant le pavillon parlementaire. La vue de cette embarcation décida, le vice-amiral norvégien à répondre aux saluts d'usage et à hisser son pavillon.

Égypte

Des nouvelles de Khartoum annoncent que le Mahdi a fait tuer tous les chrétiens tombés en son pouvoir, à l'exception des missionnaires qu'il retient prisonniers et enchaînés.

On ignore quel a été le sort des religieuses faites prisonnières.

Russie

Suivant les informations de l'agence Reuter le tsar vient de faire mettre en état d'arrestation le grand-duc Nicolas Constantinovitch, pour intervention arbitraire dans des affaires de la compétence du gouverneur général de la province du Turkestan.

Turquie

On mande de Scutari à la Correspondance politique que les chefs des Albanais insurgés ont adressé aux représentants des puissances à Scutari un nouvel appel dans lequel ils exposent derechef les « procédés barbares » des troupes turques et implorant l'assistance des puissances civilisées.

Vatican

M. de Schlozer a eu samedi une longue entrevue avec le cardinal Jacobini.

Le *Journal de Rome* dit que l'absence prochaine de M. de Schlozer pourrait bien prendre le caractère d'un congé, car l'envoyé extraordinaire de Prusse a demandé au pape une audience de congé. Mais, ajoute ce journal on a cessé d'attendre la réponse de la Prusse et les négociations, même en l'absence de M. de Schlozer, ne seront pas absolument arrêtées; elle pourront être reprises sur des bases nouvelles, grâce à des concessions réciproques. L'Allemagne est beaucoup plus préoccupée qu'elle ne veut l'avouer du désordre extrême, parlementaire et gouvernemental, que produirait une

rupture avec l'Église. Le Saint-Siège est prêt à accéder à toutes les concessions possibles, si on lui offre des garanties acceptables.

LES PRINCES D'ORLÉANS

A. FROHSDORF

Le 4 juillet, dès que M. le comte de Paris était arrivé à Vienne avec M. le duc de Nemours et M. le duc d'Alençon, il avait envoyé M. le comte Bernard d'Harcourt au château de Frohsdorf, on se le rappelle. M. Bernard d'Harcourt y venait prendre des nouvelles de M. le comte de Chambord, annoncer que les princes étaient à Vienne et offrir tous leurs vœux à l'auguste malade; il y venait aussi demander, avec la plus délicate discrétion, si M. le comte de Chambord voudrait bien les recevoir, le jour où son douloureux état le lui permettrait.

A leur tour, M. le marquis de Beauvoir et M. le vicomte de Bondy étaient allés, le lendemain, à Frohsdorf, sur l'ordre de M. le comte de Paris, pour s'informer de l'état de M. le comte de Chambord.

Le 6, M. le baron de Raincourt apportait à M. le comte de Paris les compliments de M. le comte de Chambord, au nom duquel il le remerciait de cette démarche, lui et les princes qui l'accompagnaient. Mme la comtesse de Chambord leur faisait savoir par M. de Raincourt, qu'elle serait heureuse de les recevoir, sans assurer toutefois qu'ils pourraient voir M. le comte de Chambord. M. de Raincourt pensait même bien interpréter le sentiment de Mme la comtesse de Chambord en disant qu'elle jugeait nécessaire d'ajourner l'entrevue du malade et des princes.

Que cette entrevue fût immédiate, selon leur respectueux et affectueux désir, ou qu'il fallût la retarder, il n'en était pas moins certain que le devoir qui avait amené les princes à Vienne leur commandait de se rendre à Frohsdorf, surtout maintenant que Mme la comtesse de Chambord leur annonçait qu'elle pourrait elle-même les recevoir, tout accablée de fatigue et de tristesse qu'elle était depuis quelques jours.

Un ami, qui connaissait bien l'âme généreuse de M. le comte de Chambord, disait à l'un des princes, quelques minutes avant qu'ils prissent le chemin de Frohsdorf: « Aussitôt que Monseigneur saura que vous êtes sous son toit, il n'est pas de souffrance que sa volonté ne domine; il vous appellera à son chevet... » Cet ami ne se trompait pas.

Dans la matinée du 7, M. le comte de Paris, M. le duc de Nemours et M. le duc d'Alençon partaient avec MM. Bernard d'Harcourt, Emmanuel Bocher, de Beauvoir et de Bondy. A la gare de Vienne, ils trouvaient M. le comte de Blacas, son neveu M. le duc de Blacas, M. de Charette et deux fidèles, MM. de Champeaux et du Puget. Les princes prièrent M. de Blacas et M. de Charette de monter dans leur wagon. Les voitures de M. le comte de Chambord les attendaient à la gare de Neustadt. Elles les conduisirent au château, sous un soleil brûlant, à travers un tourbillon de poussière.

Devant la porte du château, les secrétaires de M. le comte de Chambord et toutes les personnes qui composent son entourage étaient rassemblés et rendirent aux princes les honneurs traditionnels.

Dans la matinée, le docteur Meyer, de nouveau consulté, avait déclaré que M. le comte de Chambord ne pouvait pas, sans un grave danger, recevoir ses cousins. Il avait été décidé que les princes ne verraient pas le malade.

Cependant, M. le comte de Chambord, à peine averti que ses cousins étaient en route, avait manifesté très vivement l'intention de

les admettre auprès de lui. En vain lui avait-on objecté l'avis si instant du docteur Meyer: « Peu importe! Je le veux... » avait-il répondu avec un accent vibrant. Et, devant cette volonté magnanime qui ne comptait pour rien le mal, le péril, peut-être même le sacrifice de la vie, on s'était incliné. Les princes d'Orléans faisaient noblement leur devoir; M. le comte de Chambord faisait le sien héroïquement; le chrétien, l'homme et le prince avaient parlé aussi haut l'un que l'autre dans ce mot non moins doux qu'énergique sur ses lèvres: « Je le veux. »

Après avoir été accueillis par Mme la comtesse de Chambord, les princes, au bout de dix minutes, étaient introduits dans la chambre où M. le comte de Chambord reposait si péniblement.

La scène était certes grande. Dans cette chambre où la mort avait semblé un instant prête à frapper le chef de la Maison de France, le dernier petit-fils de Louis XIV, si loin des Tuileries, si loin de la patrie, les princes d'Orléans étaient là, en face de M. le comte de Chambord brisé de souffrance, seuls et représentant avec lui toute la famille royale des Bourbons dans un entretien qui pouvait être le dernier. Ce n'était plus la France qui réunissait M. le comte de Chambord et M. le comte de Paris, comme lors du 5 août 1873; c'était, après dix ans, Dieu lui-même, avec ses décrets mystérieux...

Mais cette scène, déjà si grande en elle-même, M. le comte de Chambord l'a relevée encore de toute la grandeur de ses sentiments.

A la vue de M. le comte de Paris, M. le comte de Chambord se souleva sur son séant; il l'appela à lui; d'un mouvement tout paternel, il le prend dans ses bras et, en pleurant, il le tient longtemps sur sa poitrine. Puis il l'embrasse cordialement M. le duc de Nemours et M. le duc d'Alençon. Il saisit ensuite la main de M. le comte de Paris; il le force à s'asseoir à son chevet en lui faisant, de toute la vigueur qui lui reste, une sorte de violence affectueuse. Il cause alors avec chacun des princes, et la conversation dure un quart d'heure. M. le comte de Chambord semble avoir oublié son mal; son cœur est plus fort que la souffrance. Il affirme même, en souriant, qu'il se sent mieux. Avec une tendresse touchante, avec une abnégation absolue de soi-même, avec une vivacité et une lucidité d'esprit extraordinaires, il les entretient de tout ce qui les intéresse personnellement; il n'y avait rien qu'il ne sût et qu'il n'eût l'aimable soin de leur remémorer ou de leur demander. Quand les princes, qui craignaient de le fatiguer en prolongeant cette visite, se sont retirés, M. le comte de Chambord a encore une fois embrassé avec effusion M. le comte de Paris, et sa main a eu de la peine à se détacher de celle qu'elle serrait.

En rentrant au salon où leurs amis les attendaient, les princes avaient tous trois des larmes dans les yeux, et c'est d'une voix altérée par l'émotion qu'ils leur racontèrent ce que nous rapportons ici.

M. le comte de Chambord avait ordonné que, pendant le déjeuner, M. le comte de Paris occupât à table sa place même, la place du roi; attention plus que courtoise qui rendait bien visible et sensible sa souveraine pensée.

Après le déjeuner et une courte promenade dans le parc, les princes présentaient à Mme la comtesse de Chambord leurs respects, leurs consolations, leurs souhaits, et reprenaient la route de Vienne.

Tel est, dans toute sa simplicité, comme dans toute sa vérité, le récit qui nous a été fait de cette pathétique entrevue. Le spectacle qui a été donné là, le 7 juillet, à la France monarchique et à l'Europe elle-même, n'a pas besoin de commentateurs pour mar-

La calvacade se lança et franchit l'obstacle.

Méloir était toujours aux côtés d'Aubry de Kergariou.

— Moi, dit-il, j'ai le double de ton âge, mon cousin. On me traite toujours en jeune homme, parce que j'aime trop les dés et le vin de Guéniene. Mais demain mes cheveux vont grisonner; je suis sage. Ecoute; pour la dame de mes pensées, je ferai tout, excepté trahir mon seigneur, voilà ma morale!

— Elle est donc bien belle, ta dame, mon cousin Méloir? demanda Aubry avec distraction.

Les yeux du porte-étendard brillèrent sous la visière de son casque.

— C'est la plus belle! répliqua-t-il avec emphase.

C'était un homme de haute taille et de robuste apparence, qui portait comme il faut sa pesante armure. Sa figure eût été belle sans l'expression de brutale effronterie qui déparait son regard. Du reste, il se faisait tort à lui-même en disant qu'il commença à grisonner demain, car sa chevelure abondante et bouclée s'échappait de son casque en mèches plus noires que le jais.

Il pouvait avoir trente-cinq ans.

Aubry atteignait sa vingtième année.

Aubry était grand, et l'étroite cote de mailles qui sonnait sur ses reins n'était rien à la gracieuse souplesse de sa taille. Ses cheveux châtains, soyeux et doux tombaient en boucles molles sur ses épaules. Sa moustache naissait à peine, et la rude atmosphère des camps n'avait pas encore hâlé sa joue. Aubry était beau. Il avait le cœur d'un chevalier.

(A suivre)

RECUEILTON DE L'ÉCHO DU ROANNAIS

LA

FÉE DES GRÈVES

Par PAUL FÉVAL

Contre qui? Personne n'osait le dire ni peut-être le penser.

Mais du sein de la foule, la voix du vieux paten normand s'éleva de nouveau aigre et moqueuse.

Le grigou disait: — Que Dieu t'oublie, duc! que Dieu t'oublie!

Le duc François eut le frisson sur sa selle. Reine, tremblante, avait serré son voile autour de son visage.

François se redressa tout pâle, il fit signe à Montauban de prendre la place vide de Mauverer, et le cortège passa au milieu des acclamations redoublées.

II

DEUX PORTE-BANNIÈRES

Au sortir de la porte d'Ayranches, ce fut un spectacle magique et comme il n'est donné d'en offrir qu'à ces rivages merveilleux.

Un brouillard blanc, opaque, cotonneux, estompé d'ombres comme les nuages du

ciel, s'étendait au pied des pèlerins depuis le bas de la colline jusqu'à l'autre rive de la baie, où les maisons de Cancale se montraient au lointain perdu.

De ce brouillard, le Mont semblait surgir tout entier, resplendissant de la base faite, sous l'or ruisselant du soleil de juin.

Vous eussiez dit qu'il était bercé mollement dans son lit de nuées, cet édifice unique au monde! et quand la brume s'agitait, baissant son niveau sous la pression d'un souffle de brise, vous eussiez dit que le colosse, grandi tout à coup, allait toucher du front la voûte bleue!

La ville de Saint-Michel, collée au roc et surmontant le mur d'enceinte, la plate-forme, dominant la ville, la muraille du château couronnant la plate-forme, le château hardiment lancé par-dessus la muraille, l'église perchée sur le château, et sur l'église l'audacieux campanile égaré dans le ciel!

Mais il est des instants où l'œil s'arrête avec indifférence sur la plus splendide de toutes les féeries. On ne voit pas, parce que l'esprit est ailleurs.

Le cortège qui accompagnait François de Bretagne au monastère descendait la montagne lentement. Chacun était silencieux et morne.

Ces mots bizarres, prononcés par le grigou, coiffé de lambeaux: « Duc, que Dieu t'oublie! » étaient dans la mémoire de tous.

Et tous remarquaient l'absence de Monsieur Hue de Mauverer, écuyer du prince défunt, absence qui était d'autant plus inexplicable que les domaines de Mauverer se trouvaient dans le voisinage, immédiat de Pontorson, à quelques lieues d'Ayranches.

Or, en ce monde, il y a presque toujours une clef pour les choses inexplicables.

quer tout ce qu'il a eu de beau et tout ce qu'il a de bon.

C'est l'union de la famille royale encore une fois attestée, comme en 1873, et consacrée cette fois avec une solennité suprême. Ce n'est pas seulement M. le comte de Paris saluant le droit dynastique dans la personne de M. le comte de Chambord, comme en 1873; c'est M. le comte de Chambord, sur le lit de douleur, d'où il regarde la France et la monarchie de l'avenir, montrant à tous le droit dynastique qui se transmet et se perpétue dans la personne de M. le comte de Paris.

Quant à nous, en rappelant cette scène si digne de notre vieille histoire, nous ne venons que rendre à M. le comte de Chambord l'hommage dû à sa haute volonté, à sa courageuse sollicitude, à sa prévoyance royale et nationale; et avec nous toute la France monarchique, nous en sommes sûrs, mèlera dans cet hommage la gratitude à l'admiration.

(Français).

CHRONIQUE RÉGIONALE

LA FÊTE DU 14 JUILLET.

Notre rédacteur en chef avait raison de penser que la fête du 14 juillet à Roanne avait pu offrir quelque intérêt et nous regrettons qu'un oubli aif. privé hier nos lecteurs du compte-rendu de cette fête.

Mes amis tout déçus, s'écrie Béranger en commençant une de ses chansons. On en peut dire autant du 14 juillet 1883, à Roanne, et malheureusement (ou heureusement suivant les points de vue) il paraît que ça été de même sur toute l'étendue du territoire français. Cela déjà offre vous le voyez quelque intérêt.

On va dire que c'est la faute au temps si presque tout a raté ainsi. La vérité c'est que, même avec le beau temps, la fête eût été au-dessous encore des années précédentes. Décidément nous ne savons de quel combustible les somités républicaines chauffent leur marmite, mais ça manque de pression. Beaucoup moins de drapeaux, beaucoup moins d'illuminations, beaucoup moins de promoteurs, malgré que les usines et ateliers aient chômé plus que jamais cette année-ci.

La veille, la retraite aux flambeaux avait été supprimée crainte de la pluie.

Le concert des Promenades, par la chorale des instituteurs et la fanfare du Collège, a été renvoyé à une autre année pour la même raison.

Le feu d'artifice a été aussi renvoyé au lendemain toujours à cause de la pluie. On n'a rien gagné pour attendre; quoique meilleur que celui de l'année dernière, il n'avait rien de bien merveilleux, et en dépit de son origine ultra-parisienne. La plus grande partie des fusées volantes éclatèrent à moitié chemin. Le bouquet seul a été joli.

Parmi ce qui a réussi, il faut citer par exemple le défilé fait par le sous-préfet Caizergues d'un drapeau à la société de gymnastique des Enfants de la Loire. Le docteur leur a fait ce défilé de main de maître et nous avons été humiliés de voir combien il se tire mieux que nous de ce grand acte. Le docteur a doublé le prix dudit défilé dans une harangue à laquelle le conseil municipal seulement a répondu par le cri de Vive la République. Cette harangue ayant eu un résultat immédiat de faire venir la pluie, on a rompu les rangs et nous avons été privés de la *Marseillaise* habituelle par la chorale des instituteurs, et obligés de nous contenter du maigre hymne national de la fanfare du Collège.

La distribution des prix à la rosière et à la mère de famille la plus méritante, a eu lieu à couvert, sans incident particulier, sinon que c'est à M. l'adjoint Berge qu'est échue cette année, la gracieuse mission de porter la parole en cette circonstance. Double mérite: beau et bref.

On devient d'instinct galant, savez-vous, à marier ses semblables. Voyez comment M. Berge définit les jeunes filles de cette aimable variété de l'espèce humaine: *la plus charmante touché du clavier humain!* C'est tout ce que nous avons pu entendre de son discours, qu'on n'a pas jugé à propos de nous remettre; mais si le reste est à l'avenant, nous ne nous étonnons plus que les voisins aient comblé l'orateur de poignées de main, et nous y joignons la nôtre.

La joute avait attiré une foule considérable, mais malgré les progrès faits par cette société, cela n'amuse pas encore autant les roannais que les mats inclinés sur l'eau.

Le concert de la fanfare a bien marché et non moins bien aussi les exercices de la Société de gymnastique. Mais tout cela ne dit rien ainsi perdu dans la foule. Bâtiesse donc plutôt une aile de plus au lycée de filles, si vous voulez, mais mettez des estrades l'année prochaine.

Grâce à la suppression du feu d'artifice la foule est arrivée une heure trop tôt aux promenades; elle a gêné les allumeurs et personne n'a pu jouer dans son entier de ce splendide spectacle, dont les préparatifs n'étaient pas encore terminés à onze heures.

Pour combler la guigne de cette néfaste journée, tout le monde, au lieu de laisser place aux danseurs, s'est amassé en foule autour du kiosque, où était la musique du bal, on sorte que les gens animés d'un saint zèle chorégraphique étaient obligés de le déployer au loin, à cinquante pas de l'orchestre. Pas de veine quoi, depuis le matin jusqu'au soir!

Quant aux illuminations, la palme, nous devons la dire, revenait au jardin de la sous-préfecture. M. Caizergues officiait en personne, et ne dédaignait pas de mettre lui-même la main à l'œuvre pour rallumer les dégâts du vent réactionnaire qui soufflait ses bougies et ses verres de couleur. Et l'on dira que les sous-préfets sont inutiles!

En résumé toute la fête n'a marché qu'à moitié... comme la sainte République qu'on faisait ce jour-là.

Deux faits divers dédiés à M. le maire de Roanne. — Il n'est contestable pour personne que les dix-neuf vingtièmes de la population roannaise ne trouvent aucun charme au jeu des pétards et qu'elle en est même vivement agacé.

Mais M. Raffin, en vertu de ce grand principe qu'un peuple qui s'amuse est bien près de perdre sa liberté, a tenu à ce que ses administrés ne s'amusassent pas trop le 14 juillet et il s'est abstenu de défendre les pétards, fusées et autres réjouissances pyrotechniques.

Le motif, au point de vue politique, est assurément louable; dans la pratique, cette tolérance a bien quelques inconvénients.

Que M. Raffin en juge par les deux faits suivants:

« Un accident a déterminé l'explosion de pièces d'artifices qui a incendié un bâtiment à Tomblaine, près de Nancy, et a asphyxié une famille entière, composée de père, mère, deux garçons et une fille. »

« A Paris, un incendie, causé par des pétards et qui a pris des proportions considérables, s'est déclaré samedi, à dix heures trente du soir, rue de la Douane, 22, dans les magasins de MM. Laurent et Menon, marchands de fourrages, et s'est presque aussitôt communiqué aux hangars et écuries de M. Durand, entrepreneur de camionnage à la même adresse. »

« Le feu a gagné rapidement l'immeuble portant le n° 25, Faubourg-du-Temple, où se trouvent les magasins de M. Cartel, commissionnaires en marchandises; MM. Haulet, tabletier, et Geraud, confectionneur, qui étaient tous absents. En outre, l'incendie s'était communiqué aux magasins de MM. Dorcy et Heuzé, marchands de cuirs, Faubourg-du-Temple, 25. »

« Les sapeurs-pompiers, sous les ordres du lieutenant-colonel Mille, ont vigoureusement combattu cet incendie et s'en sont rendus maîtres à onze heures du soir. »

« On a sauvé à grand-peine, le sieur Roux, âgé de soixante-seize ans, qui était à demi asphyxié par la fumée dans son logement, Faubourg-du-Temple, 25, au quatrième étage. On l'a descendu par l'escalier en flammes et transporté dans une pharmacie, où le vieillard a reçu des soins. »

« L'adjoint Bomelard, du 76^e de ligne, a été blessé à la main droite en concourant à la manœuvre d'une pompe. »

« M. Duchêne a eu la main droite écrasée; et un boulanger, a eu un doigt de la main droite écrasé par une pompe en manœuvre. »

« Quatorze chevaux se trouvaient dans les écuries de MM. Laurent et Menon; deux seulement ont pu être sauvés. »

« On ignore le chiffre des dégâts causés par le sinistre. »

« A une heure et demie, des flammèches, provenant de l'incendie ont mis le feu au logement de M. Vidal, quai de Valmy, 37, au sixième étage; le feu a été éteint aussitôt par les voisins. Les dégâts sont insignifiants. »

Pareille chose pourrait parfaitement arriver à Roanne et nous sommes surpris que M. Raffin n'est jamais songé à la responsabilité qui pèserait alors sur lui.

Lorsque, sous un prétexte risible, il s'agit d'interdire des processions, M. le maire a l'arrêté plus facile.

Incendie. — Un incendie a eu lieu dans la commune de Cordelle, au hameau de Rilly, au préjudice du sieur Gontard, fermier. Le feu avait pris dans un tas de fagots, tout à côté de son habitation. Mais grâce aux secours des voisins on est parvenu à préserver la maison. La perte est de 182 francs. Gontard n'est pas assuré.

St-Symphorien-de-Lay. — Le 14 juillet. — Pas brillante, dans ce chef-lieu de canton, la fête de la République.

Dès le matin, un temps maussade et menaçant.

Sauf à la mairie et à la gendarmerie, où la consigne est de pavoiser, les drapeaux sont rares et par les fenêtres où ils se déploient, on peut juger qu'il y a de la part des pavoiseurs, plus d'attachement à leurs appointements que de spontanéité. Cette année, il est vrai, le maire s'était abstenu d'inviter ses administrés, à son de caisse, d'avoir à pavoiser et à illuminer. Peut-être a-t-il supposé, non sans raison, que ce serait peine perdue.

A midi, pluie battante, sous laquelle 24 convives se rendent à un banquet patriotique organisé à l'hôtel Deschamps.

Le dîner largement arrosé est suivi du café et de divers digestifs qui mènent les banquetiers jusqu'à 4 heures.

Aussi est-ce dans d'excellentes dispositions qu'ils viennent enfin passer en revue le bataillon scolaire, réuni devant l'hôtel-de-ville, où il exécute quelques mouvements, mais sans armes. Que sont donc devenus les fusils accordés à la commune, moyennant paiement par les contribuables?

Cinq livrets de la caisse d'épargne, chacun de 5 fr. sont ensuite distribués.

Après quoi les banquetiers se réunissent à nouveau et, dans leur enthousiasme font une sérieuse consommation de bocks et de petits verres variés; tant et si bien que... mais le patriotisme excuse tout, gardons-nous d'insister sur quelques menues défaillances de la vue et des organes de la locomotion.

A 8 heures, les illuminations ont commencé; elles se réduisaient à peu de choses près, à l'éclairage de la mairie, d'ailleurs assez réussi et obtenu à l'aide de lanternes tricolores (0 fr. 85 pièce).

La fanfare se mettait en devoir de jouer ses plus beaux morceaux, lorsqu'un malencontreux coup de vent est venu jeter le désastre en éteignant les lumières.

Sur l'ordre du maire, on a essayé de sauver la situation en jouant « la Marseillaise ». Mais il ne s'est trouvé qu'un badaud ou un échauffé pour applaudir.

En somme, la fête a fini comme elle avait commencé, sans aucun entrain.

Le certificat d'études primaires. — Les examens pour l'obtention ont eu lieu vendredi et hier à St-Symphorien. Les écoles congréganistes de garçons présentaient 23 candidats, 15 ont été reçus; les écoles laïques présentaient 10 candidats, 4 seulement ont été admis.

Les écoles de filles, toutes congréganistes, présentaient 12 élèves dont pas une seule n'a échoué.

A ce propos un souvenir: n'est-ce pas M. Perronet qui, l'année dernière, dans une séance du Conseil général disait avoir constaté que les laïques donnaient un enseignement de beaucoup supérieur à celui des congréganistes? Chiffre en main, M. de Rochetaille avait de suite prouvé qu'il n'en était rien. Mais ces humbles frères qu'on qualifie d'ignorantins viennent de fournir la réponse la plus topique en prouvant qu'ils savent joindre, à une saine discipline, des méthodes d'instruction qui ne le cèdent à aucune.

Il est un autre personnage qui ne doit pas être content; c'est celui que les lauriers du général Billot empêchaient de dormir et qui avait réussi à renouveler contre les frères de sa localité les exploits du siège de Frigolet. Les expulsés avaient du bon; il doit s'en apercevoir aujourd'hui.

Mort accidentelle. — La femme Lagarde, ménagère à la Bénissons-Dieu, a trouvé dans la rivière la Teysonne, le cadavre d'un individu qui a été bien-tôt connu pour être celui du sieur Jean Brun, âgé de 78 ans, cultivateur à Mably.

L'enquête à laquelle la gendarmerie de Roanne s'est livrée, a démontré que cette mort était le résultat d'un accident et non d'un crime. Pour traverser la rivière, il fallait passer sur une planche de peu de largeur et tout indique que cet homme âgé est tombé à l'eau en passant dessus et s'est noyé.

St-Just-en-Chevalet. — Le 14 juillet. — On nous écrit que la fête nationale s'est passée sans éclat, avec beaucoup moins de préparatifs et d'apparat que l'an dernier et a été surtout remarquable par l'absence d'initiative privée.

Pas de drapeaux aux fenêtres, à part ceux qu'on peut qualifier d'officiels; de même pour les illuminations, dont les fonctionnaires ont seuls fait les frais.

Notons pourtant un feu d'artifice, dont les contribuables, qui le payent comme le reste, se seraient bien passés; d'autant plus qu'il a raté. Il est vrai qu'il n'avait pas attiré grand monde du dehors, les gens de la campagne, occupés aux travaux des champs, n'ayant pas jugé qu'il y eût lieu de se déranger pour voir leur argent s'en aller en fumée.

Il y a eu un banquet dans la journée; commandé pour 50 couverts, il a réuni quinze ou vingt convives, y compris les gendarmes, cantonniers et autres fonctionnaires qui ne pouvaient refuser d'y prendre part.

Après le dîner, le cercle a reçu toute la marmaille du bourg qui, après boire, a été initiée aux douceurs et aux beautés de la *Marseillaise*.

En résumé, *flasco* complet pour M. le Maire, conseiller général du canton. Il avait eu beau convoquer de la façon la plus expresse le ban et l'arrière-ban de ses amis politiques, ceux qui sont venus, en bien petit nombre d'ailleurs, n'ont pu réveiller chez les habitants un enthousiasme qui n'existe plus et qui n'a jamais été bien ardent.

Arrondissement de St-Etienne.

Le 14 juillet à St-Etienne. — Les illuminations particulières dit le *Mémorial de la Loire*, ont été moins brillantes que l'an passé. Naturellement, nous ne mettons pas au rang des manifestations inspirées seulement par l'amour de la République, cette débauche de rampes de gaz et de flammes de bengale dont les cafetiers ont fait parade dans la soirée d'hier.

Ce qui prouve que l'enthousiasme a singulièrement diminué c'est que dans certains quartiers ouvriers qui avaient autrefois le monopole des lampions et des drapeaux, on n'a pas illuminé.

Un cercle républicain radical, de la rue Saint-Paul, qui l'année dernière avait arboré d'immenses drapeaux couverts d'inscriptions démocratiques et suspendu à ses fenêtres nombre de lampions, a refusé cette année de participer à la fête.

En somme les ouvriers commencent à comprendre que le régime qu'on nous vante vaut encore bien moins que tous les autres et refusent de gaspiller en manifestations ridicules le peu d'argent que la République leur a laissé.

Toute cette fête n'a été que de commande. Seules la municipalité et les administrations publiques y ont pris part.

Des gens pratiques. — Le conseil municipal de la commune de Saint-Pierre-le-Bœuf a refusé de voter un crédit de 200 francs pour la fête du 14 juillet, par onze voix contre cinq.

Les conseillers de cette commune préfèrent, nous assure-t-on, à des réjouissances, l'installation d'une *bascule*.

DÉPÊCHES DE LA JOURNÉE

Monsieur Thibaudin

Par décret en date du 14 juillet, M. Thibaudin-Comagny, ministre de la guerre est élevé à la dignité de grand-officier de la Légion d'honneur.

Mort d'un journaliste

M. Breslay, directeur du *Français*, organe orléaniste fusionniste, est mort à Dinan, âgé de 48 ans.

Discours ministériels

Hier, MM. Waldeck-Rousseau et Martin-Feuillée sont allés à Rennes inaugurer un champ de courses.

M. Rousseau-Waldeck a fait appel à l'union et à la concorde.

M. Feuillée-Martin a parlé du dédain qu'il faut opposer aux écarts de plume des journalistes.

Ce dédain affecté n'empêche pas le gouvernement de songer déjà à mutiler la loi sur la liberté de la presse.

La santé du comte de Chambord

Paris, le 16 juillet, 4 h. 50 soir.

La France publie une dépêche de Vienne, datée de ce matin, 10 heures.

Aujourd'hui, les médecins trouvent l'état de M. le comte de Chambord moins inquiétant et constatent une amélioration sensible favorisée par un changement de température.

Hier, 15 juillet, on a fêté au château de Frohsdorf, la Saint-Henri, fête du comte de Chambord.

Le bulletin de consultation du 15 juillet, 5 heures du soir, est ainsi conçu: L'état général est satisfaisant, l'amélioration des phénomènes de dyspepsie n'a pas fait de nouveaux progrès essentiels. Ce bulletin est signé des professeurs Vulpian et Drasche et du docteur Meyer.

M. de Dreux-Brézé a reçu le télégramme suivant:

« Nuit assez calme, quoique sans sommeil. »

« Comte de Blacas! »

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du lundi, 16 juillet.

M. Brisson préside.

L'ordre du jour appelle le débat sur les conventions avec les Compagnies.

M. SOURIGUES les attaque.

M. LOUBET lui répond.

Jusqu'à présent, la discussion ne présente aucun intérêt.

La séance continue.

BOURSE DE PARIS

du 16 juillet 1883

Précédente clôture	VALEURS.	Dernier cours
78 87	3 % Français	78 85
108 90	5 % ..	108 77
90 25	5 % Italien	90 10
1427	Paris-Lyon-Méditerranée	1427
508	Nord d'Espagne	508
688	Autrichiens	688
	Lombards	
446	Sarragose	446
2522	Suez	2522
557	Credit Lyonnais	557
1497	Credit Foncier	1497

VIN DE QUINQUINA DU CODEX

(préparation supérieure)

PHARMACIE DE LA LOIRE

6, place St-Etienne, 6,

ALBERTIN, pharmacien de 1^{re} classe.

COUPS DE CISEAUX

Une anecdote à propos de Mgr Lamazou, qui vient de mourir si inopinément: Sous l'Empire, alors qu'il était simple vicaire de la Madeleine, l'abbé Lamazou fut désigné à l'attention du gouvernement à propos de plusieurs articles vigoureux publiés par lui dans *l'Ami de la Religion*. Le Parquet ordonna même une visite domiciliaire chez lui, visite qui fut faite avec une courtoisie parfaite, par un commissaire de police du nom de Chauvieu.

Plus tard ce même commissaire de police fut arrêté par la Commune. Au moment où la voiture cellulaire allait quitter Mazas pour la Roquette, quel ne fut pas l'étonnement de M. Chauvieu d'y voir intro-

duit comme lui par les sicaires de Raoul Rigault, l'abbé Lamazou lui-même, que la Commune expédiait, avec les otages, à la prison des condamnés à mort. Mgr Lamazou a raconté dans son beau livre : *La place Vendôme et la Roquette*, par quel concours de circonstances providentielles il put échapper à la mort. M. Chaulieu fut moins heureux, il fut massacré par une troupe en état d'ivresse, aux environs de la prison, avec Mgr Surat et le curé de Bonne-Nouvelle.

La Bataille nous fournit quelque chose d'intéressant. Lisez ces souscriptions en faveur des défunts politiques :

Un Pavillon-Noir	» 50
Un malheureux italien	» 50
Un citoyen sans frontières	» 50
Un voleur contre le député Costa	» 50
Un anarchiste italien du globe	» 50
Un irréconciliable italien	» 50
Un anarchiste italien qui ne gobe pas certain saltimbanque venu pour fêter l'anniversaire de Garibaldi à Paris (Canzio)	» 2
Un anarchiste italien	» 50
Rathier, ennemi de Jules Ferry	» 50

Les domestiques :

Jean est au service d'un amateur de céramique qui possède la collection la plus belle qui se puisse imaginer. Dernièrement, en épousant, il accroche une étagère chargée de bibelots rares d'une valeur d'eau moins 20.000 francs ; l'étagère tombe et tout se brise.

— Misérable ! s'écrie son maître, je te chasse.

— Alors Jean, d'un ton de reproche :

— Ah ! monsieur ! pour une fois que cela m'arrive !

Veut-on savoir quel est actuellement la chanson en vogue dans les faubourgs de Paris ?

Voici le refrain qui suffit pour donner une idée du reste.

Nous bénissons le choléra
Qui bientôt nous débarrassera,
Des propriétaires inutiles
Ainsi soit-il !

C'est du dernier bon goût.

Un républicain, un peu refroidi, disait vendredi à un de ses amis :

— Non je ne suis pas content. Et décidément cette année... je ne ferai pas chanter la *Marseillaise* à mes bonnes, le 14 Juillet ! (Textuel.)

Dans un petit, petit restaurant :
— Eh bien ! garçon, qu'est-ce que vous faites là, vous essayez mon assiette avec votre mouchoir ?

— Oh ! ça ne fait rien, monsieur, il est sale !

Sait-on comment l'acteur Christian appelle la *Marseillaise* ?
La vraie *democras-cie*.

FAITS DIVERS

Vengeance conjugale — La petite ville de Dieulefit (Drôme), vient d'être mise en émoi par un événement douloureux.

Le nommé G..., ancien clerc de notaire, ayant surpris sa femme en flagrant délit d'adultère avec son amant, qui habite Dieulefit, l'époux, outragé, ne put contenir sa fureur et, saisissant un revolver dont il s'était armé, fit feu à trois reprises sur les coupables, ou plutôt sur son épouse qui s'offrait la première à ses coups. Toutes les balles ont porté. La dernière a pénétré dans le cerveau et a déterminé la mort de la victime, qui a succombé au bout de quelques instants, sans avoir pu reprendre connaissance.

Une enquête est ouverte.

Accident de tramways. — Samedi, le sieur, Claude Largeron, âgé de 46 ans, demeurant au Chambon (Loire), était allé à Firmigny, à un banquet d'anciens militaires. Il avait, pour la circonstance, revêtu son uniforme d'artilleur.

Après le banquet, Largeron et plusieurs de ses camarades prirent le tramway pour venir à Saint-Etienne. A la sortie de la Ricamarie, avant la montée de la Croix-de-l'Orme, Largeron, ayant laissé tomber son képi, a enlevé le crochet de sûreté pour descendre de la plate-forme, mais il est tombé et a eu les deux jambes, le poignet gauche et la tête broyées. La mort a été instantanée.

Vol sacrilège à Nogent-sur-Marne. — L'année dernière, des vols sacrilèges avaient déjà été commis dans l'église de Nogent-sur-Marne. Des malfaiteurs sont encore entrés dans la nuit de mercredi à jeudi dans cette église.

Après avoir brisé tous les trones dans l'église, ils se sont attaqués au coffre-fort de la sacristie, dans lequel ils ont pratiqué une ouverture au moyen de pinces et de cis-

seaux. Cette ouverture étant trop petite, ils n'ont pu en retirer les objets qui s'y trouvaient, notamment le saint ciboire, qui contenait la sainte hostie, mais ils ont pris et emporté le custode. L'hostie, fort heureusement, a été retrouvée dans les débris amoncelés au pied du coffre.

Pressés sans doute par l'heure, ils n'ont pas ouvert des armoires où se trouvaient des vases sacrés pour une valeur importante.

Ces misérables ont laissé en partant d'ignobles injures écrites à la craie sur une dalle de l'église.

La population de Nogent est indignée de ces vols répétés dans leur église.

Quadruple noyade — Un accident épouvantable vient de porter la désolation dans une très honorable famille.

La femme du juge de paix, Mme Berthoulat, sa fille, âgée de dix-sept ans, une jeune dame de Bourges et sa sœur, âgée de dix-huit ans, ses deux nièces, en villégiature au Pin, voulurent prendre un bain dans la Creuse, très profonde en cet endroit.

A peine dans la rivière, elles perdirent pied et furent englouties.

La rivière, resserrée entre deux collines,

coule dans un ravin très-accidenté, assez éloigné du village et hors de vue des habitations. Quand l'alarme put être donnée, il était trop tard, et on ne retrouva que quatre cadavres.

Crimes monstrueux. — Une série de crimes monstrueux vient d'être mise au jour par la police de Philadelphie (Etats-Unis d'Amérique).

On a trouvé dans la cave d'un médecin, le docteur Hathaway, vingt et un crânes d'enfants et quantité d'ossements ; l'enquête médicale a permis de reconstituer douze squelettes complets d'enfants venus avant terme.

Une femme qui vivait maritalement avec Hathaway, a décrit longuement comment le docteur procédait et comment il brûlait les petits corps quand il ne les enfouissait pas dans la cave ; un grand nombre auraient été dévorés par des chiens.

Enfin, on a trouvé, chez Hathaway, un livre de comptes parfaitement tenu, remontant à cinq ans et sur lesquels étaient inscrits les noms et les adresses d'environ deux cents clients ; en regard de chaque nom était portée la somme reçue par Hathaway pour prix de l'opération qu'il avait pratiquée.

Outre une collection de flacons contenant des poudres et des liquides dont la nature indiquait clairement à quel usage criminel ils étaient destinés, on a saisi un instrument de chirurgie d'un genre particulier, qui servait au docteur pour ses opérations clandestines ; c'est la maîtresse d'Hathaway elle-même qui a révélé aux agents ce qu'était cet instrument, et elle en parlait sagement, car la malheureuse femme, de son propre aveu, a été, à deux ou trois reprises, victime des atroces pratiques de son amant.

Hathaway est sous les verrous, mais combien de ses imitateurs échappent à l'action de la justice ! C'est ce que les femmes américaines, qui ont journellement recours à leurs services, pourraient seules nous révéler.

HALLE DE ROANNE

Cours du 6 juillet 1883.

Froment 1 ^{re} qualité, double-décalitre	3 75
Froment, 2 ^e qualité	3 50
Froment, 3 ^e qualité	3 40
Seigle, 1 ^{re} qualité	2 30
Seigle, 2 ^e qualité	2 20
Seigle, 3 ^e qualité	2 20
Orge	2 75
Avoine	1 90
Haricots	5 00
Farine, 1 ^{re} qualité	125 Kilogr. 45 00
Farine, 2 ^e qualité	42 00
Farine, 3 ^e qualité, haricots	39 00
Pain de luxe	le kilogr. 0 45
» de couronne	0 35
» de ménage	0 32
Beurre	les 500 gr. 1 10
Œufs	la douz. 0 70
Pain	les 100 kil. 7 50
Paille	3 50

EN VENTE A LA

LIBRAIRIE DUCHAUME

TOUTES LES NOUVELLES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES

Demandez chez tous les libraires

PIERRE RAMBAUD

ÉPISE DE LA TERREUR DANS LE ROANNAIS.

par E. FERLAY.

Un volume de 400 pages. PRIX : 2 fr.

LIBRAIRIE BRUN
NOUVEAUTÉS

LIBRAIRIE RAYNAL

10, rue du Collège, 10,

On trouve toujours dans cette librairie toutes les nouveautés littéraires, artistiques et scientifiques, avec remises considérables sur les prix marqués.

CRÉDIT LYONNAIS

FONDÉ EN 1863

Capital : 200 Millions

SIÈGE SOCIAL A LYON
AGENCE DE ROANNE

Le CRÉDIT LYONNAIS honore en ce moment :

5 %	aux Bons à échéances, à 2 ans
4 %	id id à 18 mois
3 %	id id à 1 an
2 1/2 %	id id à 6 mois
2 %	id id à 3 mois
2 %	id id à vue.

ASSURANCES :

Le Monde : Vie, Incendie, Accidents.
Caisse Paternelle : Vie, Accidents.

LEÇONS

D'ALLEMAND ET D'ANGLAIS
Par un ancien élève de l'Université de Vienne.

LEÇONS DE PIANO

Méthode du Conservatoire de Vienne
S'adresser au bureau du journal, cours de la République

IMPRIMERIE E. FERLAY

Cours de la République

Travaux en tout genre pour les administrations et le commerce. — Lettres de finérailles. — Prospectus. — Circulaires etc. Grandes affiches. — Brochures.

Spécialité de bandes-adresses imprimées

DE TOUTES LES PROFESSIONS
pour envoi de prospectus dans toute la France
2 FR LE MILLE AU CHOIX.

A LOUER DE SUITE
APPARTEMENT

TOUT RÉPARÉ A NEUF
De 7 Pièces au 3^e étage
Maison VADON, rue de Cadore, n° 1
Pour louer, s'adresser au bureau du journal, cours de la République.

Etude de M^e HELLE, notaire.
A VENDRE DE GRÉ A GRÉ
EN BLOC OU PAR LOTS
LE CLOS BARGE
à la Livatte

Qui sera prochainement traversé par un boulevard de 15 mètres de large.
Superficie à vendre 28000 mètres carrés.
Facilité de paiement. Jouissance de suite.
S'adresser à M^e HELLE, notaire.

Etude de M^e VERCHÈRE, notaire, à St-Germain-Lespinnasse (Loire)

A VENDRE A L'AMIABLE
EN GROS OU EN DÉTAIL

JOLIE PROPRIÉTÉ
Située tout près du bourg de St-Germain-Lespinnasse.

Bâtiments d'habitation et d'exploitation, et clos comprenant Jardin, Vigne et Pré ;
15 hectares environ de Terre, Prés et Vignes, en bon rapport, sur les communes de St-Germain-Lespinnasse et St-Romain-Lamotte.

A proximité de la gare de Saint-Germain-Lespinnasse.
S'adresser à M. VERCHÈRE, notaire à St-Germain-Lespinnasse.

BAINS DE LA GARE

Cours de la République
Bains sulfureux. — Bains ordinaires. — Hydrothérapie complète.

CARRROSSIERIE

FORGE, CHARRONNAGE, MENUISERIE, PEINTURE ET SELLERIE,
HARNAIS EN TOUS GENRES, ARTICLES D'ÉCURIE

L. CHOUDARD
Rue Nationale, 26, à ROANNE.

Ateliers de construction, rue du Rivage.

Mme FRANCIA
A l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'elle est de retour, depuis quelques jours.
On trouvera toujours chez elle la pomnade AMÉRICAINE contre la chute des cheveux et les maladies de la peau de tous genres.

MONTAIGUT-CHARDONNET

Marchand-tailleur, rue Ste-Elisabeth, 66, à Roanne
Choix varié de Draperies haute nouveauté pour hommes et jeunes gens.
Grand assortiment de Confections pour Dames, en tous genres et dans tous les prix.

Pour BALS, FÊTES et SOIRÉES

DEMANDEZ :
LIMONADE GAZEUSE

DE
S^T-ALBAN

Obtenue avec le gaz naturel des sources, bien supérieure aux limonades factices.

Roanne. — Imprimerie E. FERLAY. Le gérant, E. FERLAY.